

## CONCOURS « Tous différents, tous capables » Règlement

### Article 1 : Organisation du Concours

Le Collège de la Ligne des Bambous, 37 rue Félix Baillif – Ligne des Bambous, 97432 Saint-Pierre  
ce.9741346v@ac-reunion.fr représenté par le principal, organise un Concours intitulé « **Tous différents, tous capables** ».

### Article 2 : Objet du Concours

L'objet du Concours est de désigner les meilleures vidéos ou meilleures affiches parmi celles présentées par les élèves, de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup>, du collège inscrit durant l'année scolaire 2018/19. Les productions doivent mettre en avant les différents types de handicap, les particularités, les difficultés rencontrées, l'accessibilité .... Un jury remettra un prix dans deux catégories distinctes :

Catégorie « Les différents types de handicap »,

Catégorie « Handicap et accessibilité »

### Article 3 : Accès au Concours

Le Concours et son règlement sont accessibles sur demande à l'adresse web suivante :

<http://college-ligne-bambous.ac-reunion.fr/>

### Article 4 : Date et durée

Le Concours se déroule du **lundi 25 février** au **mercredi 3 avril 2019 à 23h59**, heure de La Réunion.

### Article 5 : Conditions de participation

Les élèves de 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> du Collège des Bambous qui sont inscrits pour l'année scolaire 2018/19.

Le participant au concours accepte de céder les droits d'exploitation de sa production au profit du collège des Bambous.

Un même participant peut déposer plusieurs vidéos.

Le simple fait de participer au Concours implique l'acceptation sans réserve du présent Règlement par le participant.

### Article 6 : Caractéristiques de la vidéo

La vidéo envoyée devra :

- **Etre une vidéo originale (produite par le participant et non un montage de vidéos trouvées sur internet)**
- Respecter la thématique : « handicap au collège »
- Etre au format mp4 avec un codec H264. Surtout pas au format.avi (éliminatoire)
- Durer entre **2 minutes 30 secondes et 3 minutes 30 secondes**
- Commencer par une présentation succincte de l'élève ou du groupe d'élève (5 maximum)  
→ *nom, classe, motivation*
- Utiliser de la musique libre de droit qui sera créditée
- Etre intitulée selon le format suivant : « Concours 2018/19-prénom-nom-classe ».

### **Article 6bis : Caractéristiques de l'affiche**

La production se fera sur une feuille au format A2, récupérable si nécessaire auprès de la secrétaire de direction.

### **Article 7 : Validité de la participation**

Les participants doivent obligatoirement accompagner leur vidéo des documents "Autorisation parentale" et «Autorisation-captation-image » correctement remplis.

Pour la participation :

- Remettre votre vidéo sur clé USB
- Transmettre les autorisations correctement complétées et signées

**à Mr Bussmann en salle S105 (batiment Segpa)**

Les informations d'identité et les déclarations figurant dans les documents "Autorisation ..." qui se révéleraient inexactes entraîneraient la nullité de la participation.

L'organisateur se réserve le droit d'éliminer du Concours toute vidéo qui ne respecterait pas le Règlement, notamment qui ne serait pas accompagnée des documents "Autorisation ..." dûment rempli et/ou qui serait dans le format **.avi**.

### **Article 8 : Désignation des gagnants**

Un jury présidé par le principal, composé de personnels de l'établissement se réunira afin de sélectionner les vidéos lauréates dans chacune des catégories.

Le jury se réserve le droit de ne pas désigner de gagnant si la qualité et/ou le nombre de productions n'est pas suffisante. Le nombre minimum de vidéos est fixé à 3.

### **Article 9 : Désignation des Lots**

Les lauréats des catégories « Les différents types de handicap » et « Handicap et accessibilité » recevront chacun une place à **Escape-game** ou **Laser-game** ou de **cinéma**, selon leur choix.

### **Article 10 : Information ou Publication du nom des gagnants**

La liste des gagnants sera mise en ligne sur la page internet du collège des Bambous, ainsi que leur vidéo.

### **Article 11 : Remise ou retrait des lots**

Les lots pourront être retirés le **30/04/2019**, lors de la [journée de sensibilisation](#).

***Pour toutes précisions, voir Mr Bussmann en salle S105 ou envoyer un mail à [concoursvideo.ldb974@gmail.com](mailto:concoursvideo.ldb974@gmail.com).***